

Vaincre les résistances au traitement sélectif au tarissement



◀ **JÉRÔME RAYMOND** avec Alexandre Dimberton (vétérinaire) et Laurent Courtot (chambre d'agriculture/Conseil élevage). « Les seuils sont bas : je ne pense pas qu'on prenne trop de risques. »

L'EARL du Grandchamp en Saône-et-Loire est décidée à limiter l'emploi des antibiotiques au tarissement, et participe depuis le printemps au test d'outils de vulgarisation.

Comme la plupart des élevages, l'EARL du Grandchamp traite jusqu'à présent au tarissement toutes ses vaches avec un antibiotique intramammaire. L'élevage, qui produit 550 000 litres de lait pour l'AOP crème de Bresse, avec 70 Montbéliardes à 8 000 kg, a pourtant une bonne situation sanitaire, commente son vétérinaire Alexandre Dimberton. D'après

le bilan du contrôle laitier, il se situe en moyenne sur l'année à 200 000 cellules pour seize mammites cliniques. « Les quelques vaches à comptage élevé sont éliminées au fur et à mesure, et j'adapte le choix du traitement antibiotique aux résultats du contrôle », résume Jérôme Raymond, installé avec sa femme Chantal sur 115 hectares. Les trois ou quatre vaches « infectées » sont traitées au cephalonium, la

douzaine de « douteuses » avec de la cloxacilline à 765 mg, et jusqu'à présent toutes les autres - les vaches « saines » - avec des tubes de cloxacilline à 500 mg. Celles qui perdent leur lait au tarissement reçoivent en plus un obturateur de trayon. « C'est une méthode de confort, on ne prend pas de risque, on sait que cela marche », reconnaît l'éleveur.

Deux outils de vulgarisation en test dans quatre régions

Très peu d'élevage osent franchir le pas du traitement sélectif au tarissement. « Cela fait pourtant cinq à six ans que la méthode est bien validée », souligne Laurent Courtot, responsable production laitière et fromagère chambre d'agriculture/Conseil élevage. Alors, comment convaincre les éleveurs ? L'Institut de l'élevage a décidé de tester, en collaboration avec les organismes d'élevage⁽¹⁾, deux types d'outils de vulgarisation. Le premier est basé sur plusieurs réunions d'information, le second sur une lettre mensuelle électronique. L'étude est conduite dans quatre régions (Bourgogne, Isère, Calvados, Morbihan) avec deux groupes de huit éleveurs dans chacune des régions. Le test, prévu sur deux ans, prévoit des enquêtes sur les élevages « avant » et « après » ; elles permettront de suivre l'évolution des pratiques de traitement et les résultats techniques, et ainsi de voir quelle est la méthode la plus efficace.

Jérôme Raymond a participé à une première réunion d'information ce printemps, avec une présentation des documents balisant la méthode. « Une fois qu'on a les règles, cela me semble

Les animaux et pratiques à risques en bref

- **Des critères à l'animal :** seuil à 150 000⁽¹⁾ cellules pour le dernier comptage cellulaire avant tarissement; absence de mammite clinique dans les trois derniers mois.
- **Des animaux à risques :** les vaches en troisième lactation ou plus, celles avec le plancher de la mamelle sous le jarret ou encore celles qui ont des problèmes de trayons (gerçures, lésion à l'extrémité, trayon très court).
- **Des pratiques à risques sur les taries :** la réintégration des taries dans le troupeau avant vêlage, de mauvaises conditions de logement des taries (surcharge, pré avec zone d'ombre...).

⁽¹⁾ 100 000 à 150 000 suivant les troupeaux.

assez simple à appliquer. Les seuils sont bas : je ne pense pas qu'on prenne trop de risque au niveau contamination pendant le tarissement », commente-t-il.

Davantage de vaches « dans les clous » qu'on ne le pense

Si l'on applique les règles au troupeau de l'EARL du Grandchamp, sur les vaches taries dans les douze derniers mois, 45 % des animaux étaient potentiellement éligibles au tarissement sans antibiotique, et potentiellement 60 % avec obturateur. À la mi-juin, sur les vingt vaches à tarir dans les trois prochains mois (en appliquant un obturateur aux vaches taries logées à l'intérieur et à celles avec risque de perte de lait), dix animaux ne nécessitaient ni obturateur ni antibiotique, et une seule vache un obturateur et un antibiotique ! Trois animaux pouvaient se contenter d'un obturateur et six d'un antibiotique. Mais « le tri définitif reste à faire au moment du tarissement avec la dernière CCI connue, l'état de l'animal et l'absence de mammite », note Laurent Courtot, en ajoutant : « certains éleveurs se demandent s'ils vont avoir des vaches dans les clous. Il y en a plus qu'on ne le pense : on a tendance à voir surtout les vaches qui ont des soucis » ! ■

Annick Conté

(1) GTV, chambres d'agriculture, Contrôle laitier, GDS, Oniris, Cniel.

Pour les pieds des vaches, rien de tel qu'un peu de pâturage

Étude de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais et de l'Isa de Lille.

L'accès au pâturage, même limité, influence-t-il le bien-être des vaches en logettes avec des couloirs en béton plein ? C'est à cette question qu'a répondu l'étude menée sur cinq ans par LaSalle Beauvais et l'Isa de Lille, sur l'exploitation laitière de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais — deux troupeaux composés de 35 à 40 vaches, sous un même toit, traits par un même robot, l'un ayant un accès au pâturage (les vaches peuvent sortir après avoir été traites), l'autre restant tout le temps en bâtiment.

Les vaches ayant accès au pâturage (P) ont été significativement moins boiteuses pendant la période estivale que pendant la période hivernale. Elles ont aussi été significativement moins boiteuses que les vaches en zéro pâturage (ZP), quelle que soit la période de l'année. « Ce qui sous-entend un effet positif sur les pieds qui dure dans le temps », souligne Dorothée Bizeray-Filoche.

Filoche, de l'Institut polytechnique LaSalle Beauvais.

5 hectares pour 35 à 40 vaches pendant six mois

Les vaches du troupeau P ont accès au pâturage pendant six mois, sur cinq hectares en pâturage tournant. « Ainsi, même sur un pâturage « de complément » limité en surface et en temps, l'effet sur le bien-être des vaches est intéressant », ajoute Dorothée Bizeray-Filoche.

« Coupler le pâturage avec une traite robotisée est donc non seulement possible, comme l'ont déjà montré plusieurs études, mais aussi recommandé pour la santé des pieds des vaches laitières. »

D'autres critères ont été analysés au cours de cette étude. La note d'état corporel tend à être plus élevée pour les vaches en zéro pâturage que pour les vaches ayant un accès au pâturage, mais cette différence n'est pas significative. Sur les critères propreté, peur de l'homme, tarsites et abcès, aucune différence n'a été constatée entre les deux troupeaux. ■ C.P.